

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1979)

Rubrik: Relations extérieures et information

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Relations avec les Organisations internationales

Dans le cadre des relations que le CICR entretient avec les Nations Unies et certaines des institutions spécialisées, le délégué auprès des Organisations internationales, avec l'assistance d'autres collaborateurs du CICR, a suivi les travaux des organismes suivants en 1979:

- du 12 février au 16 mars, la 35^e session de la Commission des droits de l'homme où ont été mentionnées les activités du CICR au Moyen-Orient, en Afrique et au Kampuchéa;
- du 10 avril au 11 mai, à New York, et du 4 juillet au 3 août, à Genève, les deux sessions annuelles du Conseil économique et social;
- du 17 septembre jusqu'en décembre, la 34^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, dont les travaux intéressant le CICR ont porté plus particulièrement sur les questions de désarmement, débattues en Première Commission; sur les droits de l'homme, en Troisième Commission; sur les questions juridiques, en Sixième Commission, notamment sur l'état des signatures et des ratifications des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 et la Convention internationale contre la prise d'otages qui mentionne le CICR; ainsi que, dans d'autres Commissions, sur certaines situations où le CICR poursuit ses activités humanitaires (Afrique australe, Sahara occidental, Moyen-Orient, Chypre, Nicaragua, Timor oriental, Kampuchéa).

Le CICR a également été représenté à la 30^e session du Conseil exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés, du 8 au 16 octobre, à Genève.

Les relations consultatives du CICR avec l'OMS ont été l'occasion pour le délégué auprès des Organisations internationales et pour le médecin-chef du CICR de suivre les travaux des 63^e et 64^e sessions du Conseil exécutif de cette organisation, en janvier et en mai 1979, à Genève, ainsi que ceux de la 32^e Assemblée mondiale de la Santé, du 7 mai au 25 mai.

D'une manière générale, les représentants du CICR ont poursuivi leur collaboration avec les diverses institutions spécialisées des Nations Unies, en particulier avec le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le

Programme alimentaire mondial (PAM), ainsi qu'avec le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les Secours en cas de catastrophes (UNDRO).

Les relations du CICR avec les organisations du système des Nations Unies ont été marquées en 1979, en plus des relations habituelles qui viennent d'être citées, par des contacts opérationnels particulièrement étroits pour la mise en œuvre des programmes humanitaires en Asie du Sud-Est. En outre, le délégué auprès des Organisations internationales a été prié, parallèlement aux démarches faites par le Président du CICR à Genève et les délégués en Afrique, de présenter l'appel du CICR du 19 mars 1979 sur la situation en Rhodésie aux États membres du Conseil de Sécurité et au Secrétariat des Nations Unies.

Notons également que M. Kurt Waldheim, Secrétaire général des Nations Unies, a rendu officiellement visite au CICR où il a été reçu par le Président et l'Assemblée du CICR, le 3 juillet 1979.

S'agissant des contacts avec les organisations régionales, ceux-ci se sont poursuivis, notamment avec la Communauté économique européenne (CEE), le Conseil de l'Europe, l'Organisation des États américains (OEA), l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) et la Ligue arabe.

Enfin, le délégué auprès des Organisations internationales a participé à diverses réunions spéciales, comme:

- la Conférence sur les droits de l'homme organisée dans le cadre des cérémonies marquant le 150^e anniversaire de l'Université du Cap (Afrique du Sud) où il a fait un exposé sur les activités du CICR en faveur des détenus «politiques», en janvier;
- l'Institut des Nations Unies pour la Namibie, où, en janvier aussi, il a fait un exposé sur le droit international humanitaire et les activités du CICR en Afrique australe;
- le Symposium sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales dans le monde arabe, organisé par l'Union des Juristes arabes, à Bagdad du 18 au 20 mai 1979;
- la 10^e session d'enseignement de l'Institut international des droits de l'homme, du 16 au 20 juillet, à Strasbourg.

Enfin, en marge de la Sixième Conférence au Sommet des chefs d'État et de Gouvernement des pays non alignés, à La Havane, du 3 au 7 septembre 1979, il a eu des entretiens relatifs aux activités humanitaires du CICR, avec le Vice-Ministre des Affaires étrangères de Suède, le Ministre d'État chargé des Affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam, le Président du Kampuchéa démocratique et le Directeur du Département Afrique du Ministère algérien des Affaires étrangères.

Information et relations publiques

Le sort dramatique des populations civiles victimes des événements en Asie du Sud-Est, en Afrique, en Amérique latine et au Moyen-Orient a polarisé l'attention de l'opinion publique mondiale sur les actions de protection et d'assistance du CICR, notamment dans le cadre des conflits du Kampuchéa et du Nicaragua. L'intérêt considérable suscité par ces actions dans les media internationaux (presse écrite, parlée ou filmée) a amené la Division presse et information (DPI) à développer davantage ses activités sur le terrain, parallèlement à celles déployées à partir du siège. A fin 1979, les effectifs de la DPI totalisaient 35 personnes (contre 23 en 1978), dont 15 étaient basées hors de Genève.

L'information sur le terrain

ACTION KAMPUCHÉA. — L'afflux de journalistes et de cinéastes en Thaïlande, venus «couvrir» l'action conjointe CICR/UNICEF, a rendu nécessaire l'implantation, au sein de la délégation de Bangkok, d'un dispositif «information» ayant un double objectif:

- maintenir un contact soutenu avec les correspondants et envoyés spéciaux des organes de presse internationaux, leur fournir des éléments d'information sur les opérations humanitaires en cours et répondre à leurs sollicitations;
- préparer le matériel (articles, photos, films vidéo) destiné à alimenter régulièrement les Sociétés nationales pour les aider dans leurs activités de relations publiques et de collecte de fonds.

Composé d'un coordinateur, de trois délégués-information (dont deux mis à disposition par des Sociétés nationales), d'un photographe et de trois assistantes, ce bureau de presse a produit des programmes radiophoniques, des articles, des reportages ainsi que des milliers de photographies, répercutés vers les Sociétés nationales ou utilisés dans les publications périodiques et les émissions radiophoniques du CICR.

En novembre, trois films vidéo, montrant les divers aspects de l'opération de secours aux réfugiés kampuchéens en Thaïlande, ont été réalisés à l'intention des Sociétés nationales et distribués à certaines chaînes internationales de télévision.

En outre, un film 16 mm a été tourné dans les camps de réfugiés le long de la frontière thaïlandaise ainsi qu'à l'intérieur même du Kampuchéa. En effet, une équipe de cinéma accompagnée d'un délégué-information et d'un photographe, a été autorisée par les autorités de Phnom Penh à se rendre, début décembre, en République populaire du Kampuchéa, où elle a pu couvrir, durant une dizaine de jours, les activités humanitaires en faveur des populations kampuchéennes.

ACTION NICARAGUA. — A la demande de la Croix-Rouge américaine, très sollicitée par les medias nationaux intéressés aux opérations humanitaires dans le cadre de la guerre civile au Nicaragua, le chef adjoint de la DPI a effectué, en juillet,

une mission aux Etats-Unis et au Nicaragua. Un certain nombre d'interviews à la presse et aux grandes chaînes de télévision ont permis d'expliquer le mécanisme et l'ampleur de l'action du CICR menée en étroite coopération avec la Société nationale du Nicaragua. Suite à cette mission, un délégué-information a été dépêché à Managua d'où il a rapporté une série de reportages largement reproduits par des agences de presse et des journaux.

ACTION AFRIQUE AUSTRALE. — Lancée à la fin du second semestre 1978, la campagne d'information en Afrique australe s'est développée tout au long de l'année et a donné des résultats satisfaisants. Rappelons que son but était de faire connaître et comprendre la Croix-Rouge, en particulier le CICR, auprès de toutes personnes ou entités — milieux dirigeants, combattants, réfugiés, populations rurales — impliquées directement ou indirectement dans le conflit de Rhodésie. Le matériel d'information, produit sur place ou à Genève, a été distribué à des dizaines de milliers d'exemplaires, tant dans les zones de combat que dans les écoles et les camps de réfugiés en Rhodésie, Zambie et Botswana.

Ce matériel comporte:

- des bandes dessinées expliquant les diverses activités de la Croix-Rouge; leur tirage a été porté de 120 000 à 240 000 exemplaires pour chacun des 7 sujets édités en 4 langues: français, anglais, ndebele et shona;
- un bulletin illustré en anglais, «Red Cross in Action», dont 5 numéros ont paru en 1979;
- des affiches en couleurs (10 000 exemplaires pour 4 sujets);
- un calendrier tiré à 13 500 exemplaires en trois versions: anglais / ndebele / shona, anglais / swahili, anglais / français / portugais.

L'impact de ces publications sur le public est allé croissant, favorisé probablement par une large distribution d'articles promotionnels (cahiers d'écoliers, crayons, T-shirts, bols) qui a contribué à attirer l'attention sur la Croix-Rouge.

Sur un autre plan, l'équipe information basée à Lusaka a produit une cinquantaine de programmes radiophoniques, en anglais et en 4 langues vernaculaires, diffusées chaque semaine sur les ondes de la radio zambienne. A Salisbury, des spots Croix-Rouge ont été projetés à la télévision et diffusés à la radio (en anglais, shona et ndebele). En outre, de nombreuses projections du film «Challenge in Africa», souvent suivies d'exposés sur la Croix-Rouge, ont été organisées en Rhodésie, Zambie et Botswana.

Un autre support de la campagne d'information a été l'exposition itinérante CICR/Ligue qui comporte une quarantaine de panneaux illustrant, par la photo et le texte, les buts et activités de la Croix-Rouge. Inaugurée le 8 mai à Luanda (Angola), à l'occasion de la Journée mondiale de la Croix-Rouge, elle a été présentée ensuite au Swaziland, en Zambie et au Kenya, suscitant partout un vif intérêt.

A la faveur d'une table ronde qui s'est tenue le 19 juillet à Lusaka, tous les participants, appartenant ou non au monde de la Croix-rouge, ont souligné l'utilité de la campagne

information et la nécessité de la poursuivre. Ils ont abordé à cette occasion trois principaux problèmes:

- les moyens à mettre en œuvre pour favoriser la pénétration du message Croix-Rouge en Afrique au niveau de la population rurale, afin, entre autres, de faciliter le volontariat;
- les possibilités d'augmenter régulièrement la participation des Sociétés nationales concernées à la campagne d'information, afin de leur permettre de prendre en charge progressivement cette action;
- les moyens de développer la participation active au sein du public en vue d'un plus grand rayonnement du message Croix-Rouge.

L'information à partir du siège

PRESSE. — Une cinquantaine de communiqués, dont certains publiés conjointement avec la Ligue ou l'UNICEF; 5 conférences de presse organisées à Genève, que ce soit au siège de l'Institution (appel Afrique australe, actions Kampuchéa et Liban) ou au Palais des Nations (libération simultanée de prisonniers civils arabes et d'un prisonnier de guerre israélien); de nombreuses interviews à des journalistes de passage, à des chaînes de radio et de télévision; des exposés devant des groupes de visiteurs: quels qu'aient été les moyens d'information mis en œuvre, les activités du CICR ont trouvé un large écho dans les media internationaux et auprès du public. Le seul reportage télévisé réalisé, le 14 mars, à l'aéroport de Cointrin, lors de la libération de prisonniers arabes et israélien, a été diffusé par une trentaine de chaînes en Europe, en Amérique, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Des photographies prises à cette occasion ont été également distribuées aux grandes agences mondiales (AP, UPI, Keystone, etc.)

Pour ce qui est des publications périodiques, le *CICR Bulletin* a continué de paraître régulièrement chaque mois, avec des informations et des articles repris et commentés par la presse. Six livraisons bimestrielles de la *Revue internationale de la Croix-Rouge* ont également eu lieu (voir plus loin).

Comme l'avait fait l'année précédente le «Times» de Londres, le grand quotidien français «Le Monde» a consacré, dans son numéro daté des 25-26 novembre, un supplément de 6 pages à la Croix-Rouge Internationale, et plus particulièrement au CICR, lequel a fourni la matière de base aux journalistes chargés de la rédaction des articles. Un tirage spécial de 3000 exemplaires de ce supplément a été effectué pour distribution aux Sociétés nationales.

Une nouvelle brochure sur le CICR a été également publiée en 1979. Intitulée «*Le CICR, vous connaissez?*», elle a été éditée en versions française, anglaise, allemande, espagnole, portugaise et arabe, avec un tirage global de 16 000 exemplaires.

VIDÉO. — Approuvée lors de la XXIII^e Conférence internationale de Bucarest (XX^e Résolution), la mise en commun des moyens audio-visuels entre la Ligue et le CICR s'est traduite par l'installation, au siège de ce dernier, d'un studio vidéo

conjoint. Cette première étape a permis aux deux institutions de réaliser un programme de 6 productions, dont 5 films de reportage tournés dans 7 pays. Ces films ont été proposés et envoyés à plus de 12 Sociétés nationales et certains ont été diffusés par des chaînes de télévision d'Europe, d'Asie et d'Océanie. Parallèlement, des enregistrements ont été effectués lors de diverses manifestations et la constitution d'une archive documentaire sous forme de cassettes vidéo a connu un développement constant. Dans un deuxième temps, c'est l'ensemble des moyens audio-visuels de la Ligue et du CICR qui seront regroupés en un même lieu, soit le 4^e étage ajouté à l'actuel bâtiment de la Ligue.

PROGRAMMES RADIOPHONIQUES. — L'important volume d'activités humanitaires de l'année s'est reflété aussi au niveau de la production radiophonique. Le nombre d'interviews réalisées en rapport direct avec l'actualité à l'intention des mass media s'est élevé en effet à 93. De plus, 145 autres interviews ont été nécessaires à la production de 42 émissions régulières du «Red Cross Broadcasting Service» (RCBS), dont la diffusion en 5 langues a lieu une fois par mois. Les sujets les plus souvent évoqués avaient pour thème le Sud-Est asiatique, l'Afrique et le Nicaragua. Plusieurs reportages sur le terrain ont alimenté ces différents programmes. Enfin, 12 programmes ont été spécialement produits à l'intention de la radio portugaise et des pays ou régions d'expression portugaise d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie.

EXPOSITIONS. — Dans le cadre de l'exposition mondiale des télécommunications (TELECOM 79), qui s'est déroulée à Genève du 20 au 26 septembre, le CICR a fait une présentation de son réseau de radiocommunications. Des textes et panneaux photos expliquaient le rôle et l'importance de la radio dans les opérations de secours, tandis qu'une station émettrice-réceptrice installée dans le stand permettait à un nombreux public de suivre en direct le trafic radio échangé avec les délégations et de se persuader ainsi que la simplicité du matériel employé n'empêche pas une remarquable efficacité. Un film vidéo réalisé par le CICR et présenté en permanence sur trois téléviseurs soulignait l'importance des radio-télécommunications pour l'ensemble de la Croix-Rouge Internationale et la nécessité de préserver les fréquences radio qui sont attribuées à la Croix-Rouge.

A la demande de la branche de Barcelone de la Croix-Rouge espagnole, le CICR a présenté, du 4 au 11 mai, dans cette ville, son matériel d'exposition photos ainsi qu'une multivision d'une durée de 12 minutes, développant les différents aspects des activités de la Croix-Rouge.

Enfin, dans le cadre plus particulier des relations publiques en Suisse, une exposition itinérante a été présentée successivement à Bellinzzone, Lugano, Locarno, Emmen, Winterthour et Chiasso.

VISITES AU CICR. — En 1979, 6251 visiteurs ont été reçus au siège, dont un groupe important de journalistes belges et un autre de journalistes danois, auxquels ont été présentés des exposés sur la Croix-Rouge. En outre, 168 séances de cinéma et 293 projections de films vidéo ont été organisées dans le cadre de ces visites.

MISSIONS. — Le chef de la Division a effectué des missions en Grande-Bretagne, en Angola, en Bulgarie, au Brésil, en France, au Canada, aux États-Unis, en Thaïlande et à plusieurs reprises en Afrique australe, soit pour prendre part à des conférences Croix-Rouge, soit pour évaluer les problèmes d'information et développer la collaboration avec les Sociétés nationales, soit encore pour diriger la campagne d'information en Afrique australe.

Comme indiqué précédemment, des délégués-information ont été dépêchés au Nicaragua, en Afrique australe, en Thaïlande, en Grande-Bretagne, à la fois pour rencontrer des journalistes et leur exposer le déroulement des actions humanitaires et pour réunir du matériel informationnel destiné au CICR et aux donateurs. Des photographes ont été également envoyés en Zambie, au Botswana, au Swaziland, en Angola, au Mozambique, en Rhodésie, en Ouganda, au Tchad, en Thaïlande et au Kampuchéa.

La DPI a participé en outre à la 11^e Conférence interaméricaine de la Croix-Rouge, à Rio de Janeiro (3-8 juin) et au Premier séminaire africain francophone sur la diffusion du droit international humanitaire, à Tunis (9-19 octobre). Elle était aussi représentée au 7^e Festival de films de la Croix-Rouge et de la santé qui s'est tenu à Varna du 9 au 18 juin. Le film du CICR «Challenge in Africa» s'est vu décerner à cette occasion la médaille d'or. A fin 1979, 160 copies en 12 langues de cette production étaient en circulation dans le monde.

La Revue internationale de la Croix-Rouge

En 1979, la *Revue internationale de la Croix-Rouge* a paru, une fois tous les deux mois, en trois éditions principales — en français, anglais et espagnol — d'environ 60 pages pour chaque livraison, et en une édition abrégée, en allemand, de

16-20 pages, composée d'un choix d'articles imprimés dans les éditions principales.

Elle a continué de remplir ainsi ses fonctions essentielles d'organe officiel de la Croix-Rouge Internationale et de revue de fond de la Croix-Rouge, spécialisée dans le droit international humanitaire. C'est l'unique publication de ce genre dans le monde.

Elle a publié, en 1979, à côté de plusieurs appels du CICR, des contributions de divers auteurs sur des problèmes de notre temps: «Le CICR et les droits de l'homme», «Projets européens pour la paix perpétuelle et leur influence sur le droit de la guerre»; des articles plus techniques qui intéressent vivement la Croix-Rouge: «Modernisation de la signalisation protectrice», «Les radiocommunications d'urgence de la Croix-Rouge» et un dossier sur le «volontariat» présentant trois aspects de la même matière.

La revue a terminé, en 1979, la publication de la série des études sur «Le CICR, la Ligue et le Rapport sur la réévaluation du rôle de la Croix-Rouge», puis a commencé de publier, en livraisons successives, le «Commentaire des principes fondamentaux de la Croix-Rouge» de M. Jean Pictet.

Une place a été faite à l'actualité avec des résumés réguliers des activités opérationnelles du CICR dans ses divers champs d'intervention dans le monde, à la diffusion du droit international humanitaire par le CICR, la Ligue et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au centenaire de la Croix-Rouge du Pérou et à plusieurs présentations d'ouvrages récents sur le droit international humanitaire ou sur la Croix-Rouge.

Ainsi faisant, la Revue s'est efforcée de rester l'organe de liaison et d'information entre les membres de la Croix-Rouge Internationale.

PERSONNEL

En 1979, le Département du personnel a procédé à une importante restructuration de son dispositif en créant une Division recrutement et formation et une Division de l'administration du personnel. Il s'agissait, en effet, de faire face à une sensible augmentation des besoins en personnel, conséquences immédiates de l'ampleur prise par les activités sur le terrain.

Au siège du CICR, l'effectif du personnel a passé de ce fait de 288 personnes (en janvier) à 339 personnes (en décembre), avec une moyenne de 312,5 unités. Sur cette moyenne (qui est en augmentation de 75,5 unités par rapport à 1978), il faut compter environ 120 personnes exerçant des fonctions en relation directe, à un titre ou un autre, avec les opérations conduites sur le terrain. Les autres étaient occupées à des tâches relevant de l'Agence centrale de recherches, du développement et de la diffusion du droit international humanitaire, des relations avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, de l'information et des relations publiques, de la recherche de fonds, de l'administration, etc.

Sur le terrain, l'effectif du personnel (délégués et techniciens envoyés de Genève) a passé de 102 personnes en janvier à 223 en décembre, avec une moyenne de 150,5 par mois (97 en 1978). Le très nombreux personnel médical et paramédical mis à disposition du CICR par les Sociétés nationales de Croix-Rouge, notamment en Thaïlande, n'est pas compris dans ces chiffres.

Les délégations du CICR ont, en outre, bénéficié du concours de collaborateurs engagés sur place. Leur effectif, qui était de 202 en janvier, a passé à 287 en décembre.

En 1979, 999 missions ont été accomplies par du personnel envoyé du siège à Genève.

* * *

Les efforts du Département du personnel ont essentiellement porté en 1979 sur le recrutement et la formation.